

COMMENTAIRES SUR LE PRIX DE CESSION DES CARTES D'ORIGINE

- Le tarif est aligné sur le tarif de base des bagues. Soit 0,15€ la carte pour les commandes émises par une Région constituée.
La F.F.C. a essayé de baisser le coût de réalisation des Cartes d'origine au maximum mais un élément incontournable dans les négociations a limité nos arguments, c'est la quantité. En effet, pour démarrer nous avons estimé la quantité à 40 000 Cartes d'origine par an. Nous sommes très loin des 860 000 bagues commandées annuellement par la S.C.A.F.
- Il est cependant important de relever que par rapport au prix de cession des Certificats d'identification (0,20€ à 0,40€ selon la quantité commandée), le coût des Cartes d'origine, est au pire de même niveau pour une partie des éleveurs et que, pour une grande majorité des cas, ces nouveaux documents coûteront moins cher.
- Le tarif souhaite inciter les associations à se constituer en Région ou à adhérer à la Région qui les concerne. C'est pourquoi les associations qui commandent en direct se verront appliquer un coût de cession de 0,25€ la Carte d'origine.
- Les Clubs de races nationaux ont la possibilité de se fournir en direct auprès de la F.F.C.
Cette décision du Conseil d'Administration exprime la volonté de mettre en avant les Clubs de races nationaux et de leur fournir une certaine autonomie.
C'est pour la même raison qu'à partir de 2014, il leur sera possible de tenir des livres généalogiques avec le soutien de l'Institut Technique de la Recherche Agronomique (INRA).
- Pour faciliter le démarrage des Cartes d'origine, notamment pour la détermination des quantités à commander, les Cartes d'origine seront exceptionnellement valables pour 2014 et 2015.